

## S'INITIER AUX PRODUITS D'ÉPARGNE RETRAITE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA622	1 jour - 7 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	950,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### A distance

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Savoir reconnaître les produits d'assurance Vie.

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

### POINTS FORTS

#### Modalités pédagogiques :

**Reprend les bases de l'Assurance vie et aborde les différents produits pour une meilleure compréhension**

**Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Segmentation de l'activité (Vie-Non Vie) et définition de l'Assurance Vie
- B. Garanties et produits commercialisés
- D. Différents supports d'investissement (fonds euros, unités de comptes)
- E. La fiscalité sur les contrats

Cas pratique

**Validation des acquis :**

**Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

**Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Administrateurs  
Cadres dans l'Assurance

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré requis

**Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

950,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 04/12/2024 à 20:20